

RAPPORT D'ACTIVITÉ POUR L'ANNÉE 2019

Toutes les actions prévues au CAFAB pour cette année 2019 ont été réalisées même si les sources de financement n'ont pas été celles prévues initialement. Plusieurs subventions envisagées au budget prévisionnel n'ont pas été obtenues mais ont finalement été plus que compensées par une subvention conséquente de la Présidence de la République Togolaise (15 000 000 FCFA c.a.d. 22 800 €) et par nos donateurs individuels qui ont été particulièrement généreux.

Ainsi, le dernier bâtiment destiné à héberger 2 chambres de 4 lits chacune a été construit, aménagé et équipé pour être d'ores et déjà fonctionnel. Les matériaux utilisés sont pour l'essentiel locaux (ciment, bois) et les travaux ont été réalisés par des artisans togolais. L'ensemble du centre est désormais très harmonieux et fonctionnel. Il permet, outre l'hébergement de 4 formateurs (4 chambres doubles), l'accueil de 24 stagiaires. Diverses imperfections sur les bâtiments existants ont été corrigées (barreaux de sécurité sur les fenêtres, ajustement de diverses portes qui fermaient mal, climatiseurs dans 2 chambres, ventilateurs dans 2 autres, aération du bâtiment douches-lavabos, tables de nuit, achat et pose de moustiquaires,...). Un terrain de 12 ares voisin du centre a pu être acheté pour y développer une unité d'élevage de petits animaux (poules, chèvres, lapins,...) pour un montant de 6 200 000 FCFA (9 450€). Un autre terrain de 12 ares a été acheté (pour 4 000 000 FCFA soit 6 100€) pour y développer une unité pédagogique de maraîchage.

Un container de 40m³ a été acheminé jusqu'au centre CAFAB au mois de juin contenant des lits médicalisés, des vélos, des machines à coudre à pédales, des vêtements. L'attribution a été organisée pour rendre service aux plus nécessiteux de régions du Togo passablement déshéritées. Les machines à coudre par exemple ont été attribuées à un centre agro-écologique et social, l'AREJ dans la région des Savanes, œuvrant à la promotion de la jeune fille ; ces jeunes filles, souvent déjà promises depuis leur naissance à un homme bien plus âgé qu'elles, sont formées à la couture et repartent dans leur village avec la machine à coudre où, devenues couturières, elles acquièrent leur indépendance économique et sont, du coup, déliées de la promesse de mariage dont elles avaient été l'objet par accord entre leurs parents et le vieil homme.

Un atelier de formation agricole a été organisé au centre CAFAB et s'est tenu au mois de novembre sur 4 jours pour 70 stagiaires, tous paysans togolais aspirant à améliorer leurs pratiques d'agriculture biologique, voire biodynamique. Cet atelier a été animé par des formateurs locaux, spécialistes en agro-écologie, qui sont maintenant des collaborateurs actifs de notre structure CAFAB.

Une formation de sauveteurs-secouristes a été donnée, en nos locaux, par l'UNASS Solidarité (association française membre de CAPTOGO) à l'attention de pompiers, de policiers et de militaires avec notre concours financier (hébergement, restauration,...). Là encore les formateurs étaient des togolais ayant eux-mêmes reçu par le passé une formation de formateurs par des experts de l'UNASS Solidarité.

Les moyens supplémentaires dont nous avons finalement bénéficié ont permis en outre l'aménagement paysager du centre (allées, jardinets, potager,...). Les termites ayant manifesté l'intention de s'en prendre à nos bâtiments (en bois!) nous avons acheminé, toujours dans le container, un produit de traitement puis fait planter, autour des bâtiments des arbustes (nom local babati) censés repousser les termites.

Ce centre CAFAB est aussi le siège togolais de CAPTOGO. A ce titre il est à la disposition de celles de nos associations qui voudraient y organiser des manifestations. Pour les membres de passage à Sokodé ils peuvent également y être hébergés et restaurés (repas bios avec légumes cultivés sur place) pourvu qu'ils préviennent le Directeur exécutif M. Latifou GAZARI. Les conditions d'accueil sont désormais performantes.

Par ailleurs CAPTOGO a poursuivi son soutien aux associations membres. Comme presque chaque année nous avons acheminé un conteneur au Togo contenant du matériel de plusieurs de nos associations. En 2019 nous avons renouvelé l'accord-programme avec le Ministère de la Planification ainsi que l'accord d'Établissement avec le Ministère des Affaires Étrangères. Ces accords qui nous lient au Gouvernement togolais sont nécessaires pour obtenir l'exonération de droits de douanes lors de l'acheminement de matériel au Togo. Nous pouvons aussi, grâce à ces accords, obtenir des visas de courtoisie pour les membres de nos Associations qui partent accomplir des missions au Togo. Il est utile de rappeler à nos Associations que pour bénéficier de ces avantages (dédouanement, courtoisie) il importe qu'elles fassent état de leur appartenance à notre Collectif, par la mention « membre du Collectif CAPTOGO », notamment dans leur en-tête.

Malgré un contretemps concernant l'acheminement sur place des denrées togolaises notre fête annuelle du 13 octobre a rencontré un franc succès. Par ailleurs cette manifestation a été bénéfique pour notre trésorerie.

Il convient enfin de signaler à quel point l'utilisation du moteur de recherche LILO par les membres de notre réseau permet d'abonder nos finances (plus de 2000€ par an). Que chacun se connecte si ce n'est pas encore fait et encourage son entourage à faire de même (don des gouttes à CAPTOGO-BIO)

Le président,



Bernard Besançon